

Les Fins

Une nouvelle entreprise s'installe dans la zone du Clair



■ Une équipe jeune devant un bâtiment flambant neuf dans la zone du Clair.

Pour favoriser l'installation d'entreprises et de commerces dans la nouvelle zone du Clair, la commune propose des tarifs attractifs. Charles et Roselyne Faivre-Pierret, entreprise de peinture à Villers-le-Lac en ont profité pour jeter leur dévolu « sur une zone bien centrée sur le plan géographique et un emplacement idéal, une parcelle de 21 ares », se réjouissent-ils. L'activité était centrée au domicile à Villers-le-Lac. Avant de se mettre à son compte en 1998 le couple était associé à

un collègue Michel Chate-lain. La première embauche d'un salarié remonte à 2005. Puis l'effectif a progressivement évolué chaque année au fur et à mesure de la demande. Il forme aujourd'hui une équipe de 6 ouvriers. L'épouse est employée à mi-temps pour la partie administrative. Dans le cadre de l'opération départementale Cœur d'artisans, initiée par la chambre des Métiers, les jeunes chefs d'entreprise ont ouvert leur bâtiment de

400 m² dont la première pierre a été posée en mars 2011. Il abrite notamment une salle d'exposition où les clients, artisans et particuliers peuvent bénéficier des conseils d'un spécialiste sur une gamme de produits professionnels et écologiques. Outre l'isolation, peinture, décoration, l'entreprise exécute des travaux de menuiserie intérieure, extérieure et revêtement de sols. La signalétique n'est pas en place. Le bâtiment est implanté derrière la pharmacie.